



Info Dom N°81

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2021

➤ MODIFICATION DES STATUTS DU SIS DU GRAND COURONNE

L'école du Pain de Sucre étant située sur un site unique et le matériel scolaire étant mutualisé entre toutes les classes, il était nécessaire de modifier les statuts du SIS du Grand Couronné. Accord communal.

➤ ENQUETE AERODROME ESSEY-LES-NANCY

Afin de répondre aux nouvelles dispositions réglementaires du code de l'urbanisme, une procédure de révision du Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Nancy/Essey a été engagée. Préalablement à l'ouverture de l'enquête publique, il convient de recueillir l'avis des collectivités locales concernées par le projet. Le conseil municipal a donné un avis favorable à la proposition.

➤ MISE A JOUR DE LA CONVENTION FOYER RURAL/COMMUNE

La commune et le foyer Rural de Dommartin-sous-Amance souhaitent apporter quelques modifications à la convention qui les lie, la dernière en date ayant été signée en 2014 pour une durée de 6 ans, il convenait de l'actualiser. Ont été précisés les points suivants :

- La convention sera revue à chaque changement de président,
- Le photocopieur reste mis à disposition du foyer rural, mais les copies hors forfait à la charge de la commune resteront à sa charge,
- Ordures ménagères : le foyer rural est autorisé à utiliser le bac communal. Celui-ci s'engage à faire le tri sélectif et à ne laisser que les déchets résiduels.

➤ ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE

Lors d'un précédent conseil, il avait été décidé de changer l'ordinateur portable de la commune. La somme de 500 € avait été budgétisée. Le coût réel de l'ordinateur étant de 915 € HT, il convient de modifier la somme prévue. Le chapitre étant suffisamment alimenté, il ne sera pas nécessaire d'effectuer un transfert de crédits.

➤ PROJET D'INSTALLATION D'UNE ANTENNE TELEPHONIQUE PRES DU STADE JEAN PETITCLERC

Le maire a appris par hasard l'installation d'une antenne téléphonique à la limite de notre territoire sur la commune d'Agincourt. Le maire propose de rédiger un courrier destiné aux conseillers municipaux, adjoints et maire d'Agincourt, en l'absence totale d'information et de concertation de leur part, ni d'Orange. Un courrier d'information sera également adressé à la population de Dommartin-sous-Amance (joint à cette feuille).

➤ PREPARATION DU BUDGET 2022 (TRAVAUX) ET BILAN 2021

Les travaux réalisés en 2021 sont :

- rue Pasteur à la hauteur du Point d'Apport Volontaire (DETR préfectorale de 4 720 € perçue),
- rue Jules Ferry (usoir communal devant la propriété n°221),
- accessibilité ancienne école,
- enrobé trottoir bas rue Jules Ferry (habitation récente) reporté jusqu'à réalisation d'un « bateau » pour accéder à une parcelle contiguë,
- colombarium : ces travaux sont reportés en mars/avril 2022 en l'absence d'urgence.

➤ MAISON FORTE

Evènements survenus depuis la dernière réunion du Conseil Municipal (le 27/09/2021)

1 - le 28/09 réunion de travail organisée à la mairie à laquelle ont participé Monsieur EULOGE, Monsieur DA PONTE, Monsieur HARTZ et Monsieur MUNIER + le maire et ses adjoints.

Voir le compte rendu paru début octobre.

2 - le 23/10 visite de Madame DEDENON (CAUE 54). Le Département 54 et la Région Grand Est pourraient être intéressés par la salle d'exposition qui sera prochainement aménagée dans la Maison Forte et dédiée à la bataille du Grand Couronné.

3- une prochaine réunion aura lieu le 15 décembre 2021 avec la participation de Madame DEDENON, de Monsieur DIEDLER (vice-président Com.Com en charge du tourisme) et Monsieur HARTZ en présence du maire, de ses adjoints et des conseillers intéressés.

➤ JOURNAL COMMUNAL JANVIER 2022

La préparation des articles est en cours.

INFORMATIONS DIVERSES

- Intramuros *: via l'intercommunalité qui chapeaute et subventionne le projet, l'abonnement est de 88.31€ TTC pour 3 ans. La formation élus/secrétaires à l'utilisation de l'application Intramuros s'est déroulée mardi 7 décembre 2021 à Champenoux.

*système de communication et d'échanges rapides d'informations entre l'intercommunalité, la commune et les habitants. Une réunion d'information à votre attention aura lieu en mairie.

- Zones inondables : dossier en cours de révision et à notre demande, selon le courrier de la DDT daté du 12 octobre 2021.
- Capture des chats errants : la fondation CLARA et les vétérinaires (pour castrations) étant submergés par le travail, la convention annuelle ne sera renouvelée qu'en 2022.
- La convention participation citoyenne est finalisée. La commune attend la signature de la gendarmerie.
- Sel : 3 tonnes seront livrées au lieu de 6, à la demande de la commune. Les habitants peuvent venir en chercher à la mairie pour utilisation sur le trottoir devant leur domicile.
- DSIL 2021 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : la subvention demandée à la préfecture pour la rénovation de la vierge n'a pas été accordée.
- Rue Chopin : la société ADAM DELVINGNE mandatée par ENEDIS interviendra à compter en décembre 2021 pour des travaux visant à redresser les poteaux en béton ENEDIS très inclinés.
- Relancer la SAUR via l'Interco pour un poteau abîmé chez un particulier lors de travaux à proximité de la voie verte.

Merci de nous faire part de vos commentaires et informations propres à la vie de Dommartin au 03 83 31 19 41

Pour nous contacter en cas d'urgence :

le maire : 03.83.31 15.52 et 06 45 16 22 56 - 1^{ère} adjointe 06 89 74 14 72

2^{ème} adjoint Guy FURDIN 06 71 00 13 79 – 3^{ème} adjoint Gilles JONCHERAY 06 72 60 82 96